

ANNEXE I

DOSSIER DE DEMANDE DE MANIFESTATION AERIENNE

(À adresser au plus tard 45 jours avant la manifestation ou 30 jours si activité unique de voltige ou parachutage)

Destinataire : (demande + dossier)

Préfet du département (ou préfet maritime, ou préfet de police de Paris, ou Haut commissaire de la République, ou représentant de l'État ou du gouvernement).

Copies : (demande + dossier)

— Directeur de l'aviation civile ou son représentant local (Aéroports de Paris le cas échéant ou Directeur ou Chef des services de l'aviation civile), (joindre les éventuelles demandes de créneaux nécessaires aux entraînements, cf. art. 31),

— Maire de la commune (ou chef de circonscription administrative),

— Directeur interrégional du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins (Brigade de Police Aéronautique),

et si la manifestation se déroule sur un aérodrome militaire :

— Commandant de région militaire ou de région maritime, ou de région aérienne.

si la manifestation le justifie (cf. art. 13) :

— Directeur régional de l'environnement.

1 A - Demande d'autorisation de manifestation aérienne

Je soussigné :

Nom

Prénom

demande en qualité d'organisateur l'autorisation d'organiser une manifestation aérienne dans les conditions suivantes :

Date :

Heure de début :

(heures légales)

Heure de fin :

Lieu :

Le programme est précisé dans le dossier joint comprenant :

- Descriptif de la manifestation,
- Autorisation du gestionnaire de l'aérodrome ou de la personne ayant la jouissance de l'emplacement proposé,
- Engagement du directeur des vols,

— Garanties relatives à la responsabilité civile de l'organisateur et de ses préposés.

Je déclare avoir pris connaissance de l'arrêté interministériel du relatif aux manifestations aériennes et certifie l'exactitude des informations données dans cette demande.

Fait à _____ le _____

Signature

1 B - Descriptif de la manifestation

Lieu :

(lieu prévu de la manifestation)

Date :

(date proposée)

Heure de début :

(heures légales)

Heure de fin :

A - Responsables

Organisateurs :

(Signataire de la demande)

Nom (ou raison sociale) et adresse des personnes physiques ou morales qui se proposent d'assumer les charges matérielles et financières de l'organisation et du déroulement de la manifestation.

Interlocuteur des autorités administratives :

Nom et qualité

Adresse et numéros de téléphone

Directeur des vols proposé :

Nom et qualité

Adresse et numéro de téléphone

Références aéronautiques

(indiquer entres autres s'il a déjà assumé les responsabilités de directeur des vols)

Directeur des vols suppléant :

Nom et qualité

Adresse et numéro de téléphone

Références aéronautiques

(indiquer entres autres s'il a déjà assumé les responsabilités de directeur des vols)

B - Types d'activités

Inscrire les types ou appellations d'aéronefs présentés en fonction des rubriques renseignées.

- Baptême de l'air

Si la manifestation ne comprend que des baptêmes de l'air, ne remplir que l'annexe II.

· Avion	· Planeur
· Hélicoptère	· Ballon libre
· Parachute	· Ballon captif
· ULM	· Dirigeable
· PUL	

- Présentation des vols

· Survol du site sans aucun atterrissage	· Décollage depuis le site
	· Atterrissage sur le site
· Avion	
· Planeur	· Remorqué
	· Treuillé
	· Moto-propulsé
· Hélicoptère	
· Autogire	
· Ballon	· Libre
	· Captif
· Dirigeable	
· Parachute	
· ULM	
· PUL	· Remorqué
	· Treuillé
	· Par tremplin
· Vol en formation sans voltige	
· Voltige	· Solo
	· En patrouille
· Aéromodèle	· Libre
	· Circulaire

	• Radio-télécommandé
• Catégorie 1	
• Catégorie 2	
• Catégorie 3	
• Aéronef militaire	• Français
	• Étranger
• Aéronef de collection	
• Course d'aéronefs	
• Cascades	
• Fusée ou astromodèle	
• Divers (précisez)	
• Spectacles complémentaires non aéronautiques.	

C - Lieu de la manifestation

Aérodrome (autre que privé)	Aérodrome privé	Département :
	Autre site	Commune :
Nom officiel :	Nature du sol :	Propriétaire :
		Ayant droit :
Fournir en pièces jointes		
Département :	- carte de la région	<i>indiquer les circuits d'attente éventuels, les circuits de circulation en vol et les cheminements d'arrivée et de départ</i>
	- plan de situation - plan cadastral	<i>indiquer les obstacles dans les trouées d'envol proposées, sur et autour de l'emplacement</i>
	- photographies	<i>si possible</i>
Gestionnaire :	L'emplacement répond t'il aux recommandations concernant la plate-forme (annexe III ou art 45 le cas échéant) ? oui non <i>(dans la négative, justifier de l'adéquation du site à l'activité proposée)</i>	

Ce site a-t-il déjà été le siège d'une manifestation aérienne ? oui non

Schématiser :

- La délimitation des zones publique et réservée
- La ou les plates-formes d'évolution

- Les points d'accès à la zone réservée
- Les voies d'accès à la zone publique
- Les différentes aires prévues pour les aéronefs participant à la manifestation (stationnement, embarquement, avitaillement...)
- L'emplacement des moyens SSIS
- Les voies d'accès des secours
- Les parcs de stationnement pour les véhicules des spectateurs (payants ou gratuits)
- Les installations annexes.

Dispositions prévues pour empêcher l'accès du public à la zone réservée (barrières, personnel spécifique...)

Mesures de filtrage prévues au point d'accès à la zone réservée

Dispositions particulières prises au sol pour les aéronefs participant à la manifestation et leurs exploitants

Installations et équipements techniques prévus pour la manifestation (ex : station portable ou à bord d'un véhicule - moyens d'avitaillement en carburant, manche à air, balisage, etc.)

Dispositions prévues en matière de sécurité :

Activité aéronautique :

- Moyens de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs
 - existants ;
 - supplémentaires (le cas échéant).

Rassemblement de personnes (spectateurs) :

- Poste de secours
- Ambulance
- Médecin
- Piquet d'incendie
- Service d'ordre

Installations annexes (indiquer s'il s'agit d'installations existantes ou si elles sont seulement prévues pour la manifestation) :

	Restaurant	Bar	Buvette	Attractions	Stands pub.	Toilettes	Divers
Existant							
Prévu							

Détail des divers :

Autres informations utiles (par exemple : mesures prises pour corriger certaines difficultés rencontrées lors d'une manifestation précédente) :

Nombre de spectateurs escomptés :

D - Descriptif sommaire de la manifestation

1) Programme des activités prévues :

- des vols de présentation d'aéronefs en cours d'expérimentation ?	oui	non
- des vols de présentation d'avion de combat à réaction ?	oui	non
- des vols de présentation de patrouille de voltige ?	oui	non
- des vols de présentation d'aéronef de masse supérieure à 5 700 kg ?	oui	non
- plus de quinze présentations en vol successives, et dans l'affirmative, quels types d'aéronefs ?	oui	non
- plus de 30 passages au-dessus ou au voisinage de lieux habités (moins de 300 mètres de distance et/ou moins de 300 mètres de hauteur) ?	oui	non

2) Y a-t-il au cours de la manifestation :

1C - Engagement du directeur des vols - du suppléant

Je soussigné :

(Nom)

(Prénom)

(Qualité)

(adresse)

(n° de téléphone)

titulaire de

(titres aéronautiques - qualifications)

Déclare :

— avoir pris connaissance de la demande d'autorisation de la manifestation aérienne prévue
à (lieu) le (date)

présentée par , *organisateur* ;

— avoir effectué une reconnaissance du site proposé, en avoir vérifié l'adéquation aux recommandations de l'annexe III de l'arrêté interministériel relatif aux manifestations aériennes, en liaison avec l'organisateur, et avoir dans la négative justifié l'adéquation du site à l'activité proposée ;

— connaître le programme projeté et les contraintes spécifiques à toutes les activités prévues,

Accepte d'assumer :

après en avoir pris connaissance dans l'arrêté interministériel du relatif aux manifestations aériennes paru au *Journal officiel* du , les charges et les obligations qui incombent au directeur des vols d'une manifestation aérienne.

M'engage :

— à prendre connaissance de l'arrêté préfectoral autorisant la manifestation aérienne et à en respecter les termes,

— à exécuter les éventuelles décisions d'arrêt des vols prises par les autorités territorialement compétentes de l'aviation civile, des armées le cas échéant, de police et de gendarmerie en application de l'article 35 de l'arrêté du

Fait à , le

(signature)